

Délibération 2.1
PLAN DEPARTEMENTAL DE SOUTIEN A L'ELEVAGE

Intervention de Jean-Paul LECOQ

Très attentifs, - et pas seulement depuis cet été ! -, aux graves difficultés rencontrées par le monde agricole ; Réclamant un réel investissement des pouvoirs publics, un réel engagement - et pas seulement à travers des fonds versés et des aides de solidarité attribuées ! -, pour sauver notre agriculture et la grande majorité des exploitants agricoles de la menace de mort que fait peser sur eux le libéralisme : nous soutiendrons bien entendu cette délibération.

A ceci près que nous ne posons pas le même diagnostic, donc nous n'envisageons pas les mêmes solutions. Les nôtres ayant l'avantage de n'avoir pas encore été mises en œuvre, contrairement aux vôtres qui se succèdent sans aucun effet durable. Vous vous attaquez aux conséquences, jamais aux causes de ces crises.

Car enfin ouvrez les yeux : il ne s'agit pas d'une énième crise ou, comme le souligne le rapport dans son introduction d'un simple « contexte de crise » percutant l'agriculture et l'élevage. Non, il s'agit bien d'une conséquence prévisible et reproductible d'une même cause. Cette cause, c'est la politique mise en œuvre, tant en France qu'au niveau européen, depuis des années.

Cette politique, c'est l'application du libéralisme économique, qu'il soit de Droite ou prétendument de Gauche. Il porte en lui les germes des crises successives vécues et à venir si rien n'est engagé pour changer radicalement de cap. Ce changement de cap passe donc par la redéfinition de nos politiques publiques.

Dès lors, l'argent public doit, bien entendu, être utilisé pour faire jouer la solidarité nationale ou départementale avec les exploitants durement touchés et qui ne peuvent même plus tirer le juste fruit de leur dur labeur pour faire face à leurs besoins fondamentaux.

Mais il doit également être utilisé pour changer ce cap et mettre l'agriculture à l'abri des dérives libérales : en encourageant par exemple un retour à des pratiques agronomiques adaptées, en luttant contre la spéculation sur les denrées agricoles, ou encore en agissant pour contrer la constitution de mégas exploitations afin de préserver une agriculture de proximité.

Si cet argent public, nos politiques publiques, au-delà encore une fois de la juste solidarité, sont utilisés pour « gagner en compétitivité » comme le préconise ce rapport et la Chambre d'Agriculture, ou pour obtenir un « allègement des normes et règlements » comme le demande la FNSEA, normes qui, au passage, existent pour protéger l'environnement et la santé, alors disons le tranquillement, cet argent public est versé à fonds perdus d'avance.

Car dans une économie libéralisée et mondialisée, vous trouverez en effet toujours moins cher et moins réglementé que vous. Il s'agit en l'occurrence d'une course absurde qui, à l'arrivée, finit toujours par servir les plus forts, les plus puissants au détriment des plus fragiles, des plus isolés.

Et qui sont les plus nombreux ? Les plus puissants ou les plus fragiles ? La Droite l'a compris depuis son origine, une partie de la Gauche se perd actuellement en ne le voyant pas ainsi, espérant peut être que la richesse de quelques uns rejillira demain sur tous. Ben voyons.

Seul un maillage agricole à taille humaine, adossé à des bassins de vie, est de nature à garantir la satisfaction des besoins des populations, tout en apportant aux exploitants les revenus nécessaires à leur vie quotidienne et à celle de leurs familles.

Cela passe aussi non plus par des négociations de salon à Bruxelles, mais par une action résolue, déterminée de la France pour exiger une autre politique européenne et corriger ou dénoncer les traités en vigueur qui cadennassent toute action publique volontariste. C'est à l'Europe de changer et de s'adapter pour servir ses citoyens et non le contraire.

Cela passe par un refus catégorique de poursuivre les négociations du futur traité commercial transatlantique TAFTA, conduites dans le plus grand secret. Ce traité porte en lui des choix encore plus funestes pour notre agriculture nationale.

Cela passe par la négociation avec les représentants du monde agricole, à l'échelle du pays et des régions, d'un projet rural planifié et donc assis sur des financements publics pluriannuels dont les futures grandes régions seraient les garantes.

Pour nous, ce projet rural doit être au service d'une agriculture devant se rapprocher des consommateurs, créer de l'emploi sur les territoires et respecter l'environnement.

C'est la raison pour laquelle, nous vous demandons de travailler avec la Région à un programme d'action public, de salut public,

- Pour contribuer à réduire les transports agricoles, notamment en relocalisant des productions de denrées périssables à proximité des bassins de consommations
- Pour donner de la cohérence aux zones d'activités et aux zones commerciales étalées sur tout le territoire sur les meilleures terres en potentiel agricole, et dont certaines parties restent en friches.
- Pour favoriser la sauvegarde des corps de fermes voués à l'urbanisation, et les terres qui partent quasi systématiquement vers de grosses exploitations de cultures industrielles.
- Pour aider au démarrage les personnes qui ne peuvent pas accéder à la dotation « jeunes agriculteurs », de par l'inadaptation de la réglementation.
- Pour amplifier le soutien aux filières courtes et aux collectivités locales qui souhaitent favoriser les filières courtes, afin d'insérer l'agriculture dans l'économie locale.

Cette délibération, non pas par ses attendus mais par son objet et son résultat va dans le bon sens, nous ne devons cependant pas nous en contenter. Il faut aller plus loin.